



ASSOCIATION « BIEN VIVRE LE BASSIN JACQUES CŒUR »

En Juin 2012 devant l'état désastreux du terre-plein et du pourtour du bassin Jacques Cœur ainsi que des rues adjacentes, situation qui perdure depuis au moins cinq ans, des Présidents de Conseils Syndicaux d'immeubles du quartier Port Marianne se sont mobilisés et ont créé l'association « **Bien Vivre le Bassin Jacques Cœur** ».

Association loi 1901 à but non lucratif, ses statuts ont été déposés le 13 Novembre 2012 à la Préfecture de l'Hérault (Cf. www.journal-officiel.gouv.fr/association : JO des Associations n°0048 du 01/12/2012, annonce 00573, n° RNA : W343014845) et dont vous trouvez ci-dessous un extrait :

ARTICLE 3 : Objet et moyens

L'association **BIEN VIVRE LE BASSIN JACQUES CŒUR** a pour but l'étude des intérêts individuels et collectifs des propriétaires et plus généralement des personnes ayant leur domicile dans le dit sous-quartier du bassin Jacques CŒUR, PORT MARIANNE à Montpellier, la mise en œuvre des moyens de défense de ces intérêts, l'exercice de tous actes propres à assurer cette défense, tels que démarches auprès des particuliers, interventions auprès des Pouvoirs Publics, exercice des actions en justice ainsi que toutes autres opérations ayant pour but la représentation et la défense des droits que confèrent auxdites personnes leurs titres de propriété ou d'habitation dans le quartier du bassin Jacques CŒUR.

L'association **BIEN VIVRE LE BASSIN LE BASSIN JACQUES CŒUR** pourra aussi participer par la concertation aux projets à venir d'aménagement du cadre de vie du quartier dans les domaines, culturel, sportif, économique, équipements divers, urbanisme, environnement et sécurité et ainsi proposer, aider, inciter les pouvoirs publics à rechercher les moyens de concilier les contraintes économiques consommatrices d'espace et la nécessaire préservation des équilibres naturels du patrimoine privé et public

Siège : 1, rue Chio - 34000 Montpellier

Adresse mël : bvbjc34@gmail.com

BLOG : <http://defensejacquescoeur.over-blog.net/>

Président : MIAILLE Jean-Michel (Port Pallas)

Trésorier : SALZARD Christian (L'Amiral)

Secrétaire : RABLAT Jocelyne (Cœur Marina)

L'association « **BVBJC** » se donne donc pour objectifs de vouloir améliorer le cadre de vie du quartier Port Marianne de façon pérenne et attrayante, de lutter contre les nuisances de toutes sortes affectant notre vie au quotidien ainsi que contre les nuisances et excès de certaines manifestations sur le terre-plein...

Outre le fait de réunir un nombre conséquent de présidents de conseils syndicaux du quartier Port Marianne, l'association « **BVBJC** » peut déjà se targuer de **plus de 100 adhésions individuelles**.

Sa représentativité est donc réelle et effective, ce qui concrètement représente tout de même **une zone d'influence comportant près de 700 logements et 2000 résidents** et donc, face à l'inaction et l'inertie actuelle à laquelle nous nous heurtons, on peut espérer pouvoir peser plus efficacement auprès des pouvoirs publics pour lutter contre les nuisances diverses que nous subissons et obtenir la réhabilitation du bassin Jacques Cœur et de son pourtour particulièrement dégradé.

De fait, « **BVBJC** » n'a pas tardé à obtenir plusieurs entrevues avec nos édiles pour se faire connaître et reconnaître et fait figure maintenant d'acteur incontournable dans tout projet touchant le bassin Jacques Cœur.

L'association « **BVBJC** » qui se propose de continuer à agir dans la durée auprès des autorités locales et en concertation avec celles-ci, a donc plus que jamais besoin de votre soutien qui, nous l'espérons, pourra se traduire en remplissant le bulletin d'adhésion (ou de ré-adhésion) ci-dessous de façon à rendre encore plus crédible et légitime notre représentativité.

Merci d'avance.



Bulletin d'adhésion 2014 à l'association « **Bien Vivre le Bassin Jacques Cœur** »

À renvoyer à M. Salzard, trésorier, résidence l'Amiral A81 – 66 rue de Galata – 34000 Montpellier

NOM : Prénom :

Adresse :

Déclare (ré)adhérer à l'association BVBJC et verse au titre de l'année 2014 la cotisation de :

5 €

10 €

plus à préciser : _____ €

Adresse mël :

Date et signature : ____ / ____ / 2014

